

**CENTRE INFFO SORT LE PREMIER GUIDE 2016
DE LA RÉGLEMENTATION DES PRESTATAIRES DE FORMATION**



Centre Inffo vient de sortir le premier guide juridique 2016 de la réglementation des organismes de formation. **Il s'agit du seul guide qui éclaire les prestataires de formation, décrypte leurs obligations, en précise les enjeux et présente de manière exhaustive et sourcée les modalités de réalisation d'une action de formation professionnelle.**

« La réforme du système de formation professionnelle opérée par la loi du 5 mars 2014 impacte fortement l'activité des prestataires de formation dans la mesure où leur offre de formation doit désormais répondre aux nouvelles conditions d'éligibilité et de financement des dispositifs de formation. La réforme prévoit aussi que dès janvier 2017, les principaux financeurs de la formation professionnelle devront s'assurer de la qualité de la formation qu'ils financent, ce qui conduira les prestataires de formation à vérifier qu'ils respectent bien les obligations liées à leur activité de formation. Quand on sait qu'il faut puiser ses sources dans 9 codes différents (Travail, Education, Consommation, Marchés, ...) pour connaître et remplir toutes ses obligations en tant que prestataire de formation, le guide exhaustif est une véritable solution gain de temps » explique Julien NIZRI, Directeur Général de Centre Inffo.

Le guide comporte 4 chapitres et plus de 80 fiches pratiques, traitant de la déclaration et du fonctionnement d'un organisme de formation, du contrôle et de l'imposition de ce type d'organisme, de la vente et de la réalisation d'une action de formation. Le dernier chapitre porte essentiellement sur les nouveautés introduites par la réforme de 2014 : les critères de l'action de formation, les circuits de financement et les certifications.

Se procurer l'édition 2016 du guide, version print ou PDF : <http://boutique.centre-inffo.fr>
Édité par Centre Inffo, il est vendu 47,48€ TTC.

Depuis 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui **décrypte l'actualité de la formation** à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du **Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (ou Ministère en charge de la formation professionnelle)**, il est doté d'une **mission de service public** dans les domaines de **l'orientation et de la formation permanente**.

Centre Inffo développe à la fois une offre de formation professionnelle, une expertise juridique et documentaire, une dimension d'ingénierie et de conseil dans les champs orientation/formation ainsi qu'un rôle d'animation du débat public. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la formation professionnelle publics et privés, il les soutient et les accompagne dans leur action d'accueil, information, conseil et assistance du public.
www.centre-inffo.fr @centreinffo